

Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AFU

ISIN : FR00102329275

Cet OPC est géré par UZES GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le fonds, de classification « actions des pays de la zone euro », a pour objectif de fournir à l'investisseur un portefeuille d'actions européennes soit en détention directe, soit au travers d'un investissement dans des OPC.
- L'indicateur de référence : le fonds n'a pas d'indicateur de référence car il recherche une performance absolue quelle que soit l'évolution des marchés.
- La stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection rigoureuse des OPC définie notamment par les critères suivants : stratégie de gestion du fonds, qualité du management, taille de l'encours, régularité des performances passées, composition du portefeuille des OPC et exposition géographique et sectorielle des OPC. La sélection des actions est basée sur un processus rigoureux d'analyse fondamentale des entreprises émettrices. Elle vise à identifier des sociétés dont la valorisation boursière n'est pas représentative de la valeur intrinsèque déterminée par le gérant.

Les caractéristiques essentielles de l'OPC :

- L'actif du fonds est composé :

- Au minimum de 75% de l'actif investi directement ou via des OPC en actions de pays de la zone euro, pour respecter l'éligibilité au PEA.
- Au minimum de 51% de l'actif en OPC français ou européens. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès.
- Au maximum de 49% de l'actif en actions ou autres titres assimilés négociés sur les marchés réglementés des pays de la zone euro et/ou internationale dans le cadre de l'éligibilité au PEA.
- Au maximum de 25% de l'actif en OPC de type monétaire et/ou de taux.
- Au maximum de 10% de l'actif en OPC actions internationales.
- Au maximum de 10% de l'actif en petites capitalisations.
- Au maximum de 10% de l'actif en liquidités.

Autres informations :

- La durée minimale de placement recommandée est 5 ans.
- Ce fonds est un OPC de capitalisation.
- Ce fonds est éligible au Plan d'Épargne Actions.
- Les demandes de souscriptions et de rachats de parts sont exécutées de façon hebdomadaire, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPC sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement « sans risque ».

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPC peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

- Risque actions : la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC.
- Risque de perte de capital : l'OPC n'est pas garanti en capital
- Risque de volatilité : le mode de gestion de l'OPC peut entraîner des variations importantes de la VL du fonds.
- Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents titres, il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés le plus performants.
- Risque de change : certaines valeurs peuvent être cotées dans une autre devise que l'Euro. A ce titre le FCP est soumis à un risque de change dans une limite de 10% de son actif.
- Risque de taux d'intérêt : lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur liquidative d'OPC obligataire ou de taux peut être amenée à baisser fortement.
- Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs d'obligation, la valeur des titres de créance peut baisser. Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	4% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,05%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

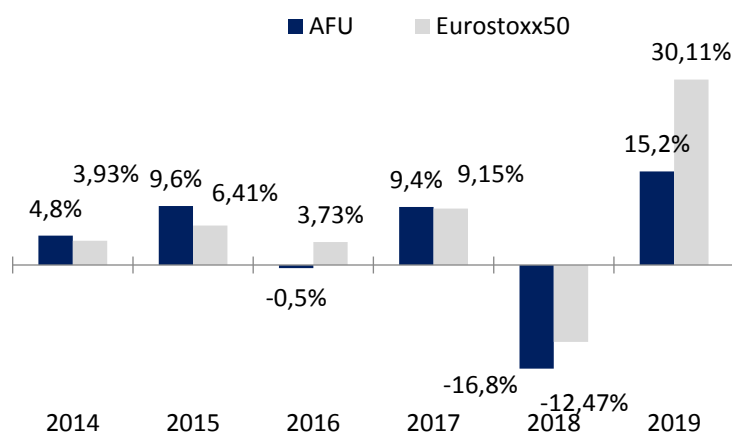
Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

*Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 28/12/2019. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

Performances passées

Performances du FCP au 31/12/2019



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cet OPC a été créé le 03/06/1986.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.

Informations pratiques

- Le dépositaire : Financière d'Uzès.
- La forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
- Le prospectus complet de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du vendredi qui suit la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le vendredi est un jour férié légal, la valeur liquidative de l'OPC est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 30 24.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION et de La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.
- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.